

AMO Concertation

Atelier n°1 de concertation sur l'aménagement de la place jardinée
des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias

Compte rendu du 9 juin 2021 – 18h30-20h30

18 juin 2021

Table des matières

Préambule.....	2
Introduction politique.....	3
Présentation du projet et de la démarche de concertation.....	4
Temps contributif.....	10
Réactions et conclusion.....	15
Annexes.....	17

Préambule

L'atelier de concertation du 10 juin 2021 a réuni une vingtaine de riverains autour de la Place Jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias.

Il s'est déroulé en plusieurs temps :

- **Une introduction politique** par Jean Michel Lattes, 3eme adjoint au Maire de Toulouse et Clément Riquet, adjoint aux espaces verts et à l'environnement de la Ville de Toulouse
- **La présentation du projet et de la démarche de concertation** par Joan Busquets et Pieter-Jan Versluys, de l'agence BAU, Enrico Ferraris, de l'agence Michel Desvigne Paysagiste et Cécile Maupeu, d'Idées Communes (AMO Concertation)
- **Un temps contributif** pour travailler collectivement sur les futurs usages des espaces étudiés
- **Une synthèse et une réaction aux propositions** par Souhayla Marty, Maire de quartier Lapujade, Bonnefoy, Périole, Marengo, Clément Riquet (cf. ci-dessus), Erik Loot, garant de la concertation et Joan Busquets (cf. ci-dessus)



Introduction politique

Intervention de Jean Michel Lattes

Troisième adjoint au Maire de Toulouse, référent de la concertation pour le projet Grand Matabiau, quais d'Oc.

Jean Michel Lattes rappelle son rôle particulier dans le cadre du projet Grand Matabiau, quais d'Oc suite à la demande du maire, au cours du mandat précédent, de reprendre le processus de concertation. Il constate par ailleurs que certaines personnes présentes aujourd'hui suivent cette reprise avec lui depuis 2018 et l'ont accompagné pour réfléchir à un processus qui soit le plus précis possible.

Aujourd'hui, Jean Michel Lattes annonce une bascule dans la démarche de concertation : le travail proposé jusqu'alors sur les plans de masse et l'urbanisation globale du dispositif prennent fin pour laisser place aux phases opérationnelles, aux « phases projets ».

Cela signifie que plusieurs séances de concertation abordant des sujets précis vont avoir lieu au cours des semaines et mois à venir, à l'exemple de l'atelier de ce soir, à propos de l'aménagement des places jardinées des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias qui vont être présentées.

Jean-Michel Lattes termine son introduction en excusant son départ pour raisons familiales (naissance au sein de sa famille) et en insistant sur l'importance de pouvoir laisser la parole aux participants au cours de cette soirée.

L'enjeu de cette séance est avant tout de laisser la possibilité à tous les participants de s'exprimer le plus possible afin de recueillir leurs propositions sur le projet qui va être présenté.

Intervention de Clément RIQUET

Conseiller municipal délégué aux jardins et espaces verts, à la biodiversité et aux jardins partagés.

En tant qu'élu en charge des espaces verts, Clément Riquet présente son intérêt sur les perspectives du projet, en raison notamment de la création de jardins et de la débitumisation de certains espaces qui sont un engagement à l'échelle du mandat.

Clément Riquet rappelle l'importance de pouvoir recueillir et entendre les contributions des participants dans le cadre de cette concertation.

Il annonce également le lancement, fin juin, dans tous les quartiers de Toulouse, de plusieurs ateliers pour l'écologie qui permettront de continuer à contribuer et à s'exprimer dans d'autres cadres sur ces thématiques jardinées.

Présentation du projet et de la démarche de concertation

Présentation du contexte global du projet Grand Matabiau, quais d'Oc

par Joan Busquets, urbaniste et architecte au sein de l'agence BAU.

Joan Busquets remercie les participants pour leur présence et se réjouit de pouvoir retrouver une séance en présentiel à la suite de la difficile situation sanitaire.

Le projet global du Grand Matabiau, quais d'Oc vise à traiter la question de l'organisation des espaces autour du système ferroviaire. Les différentes rencontres avec les représentants associatifs et habitants du quartier (depuis 2013), ont contribué à l'élaboration d'un Plan guide (*nb : validé par enquête publique en 2019*), proposant et organisant les espaces existants et à venir. Le plan guide veille à proposer des espaces cohérents entre les 7 quartiers identifiés sur la zone du projet Grand Matabiau, quais d'Oc (*voir slide 5 de la présentation*)

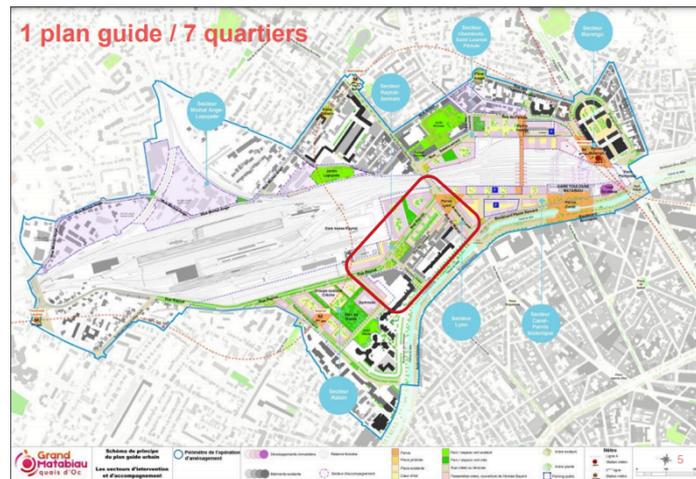


Figure 1 : Le Plan Guide du projet Grand Matabiau, quais d'Oc et ses 7 quartiers

La séance d'aujourd'hui se focalise davantage sur le quartier du Raisin, quartier proche du canal. Sur le quartier du Raisin, le Plan Guide conserve et vise à améliorer, les forts contextes existants et créer de nouveaux espaces, qui amèneront de nouvelles populations, proposeront de nouveaux usages, de nouvelles pratiques, que le Plan guide veille à mettre en cohérence avec les contextes et quartiers alentours existants. Le souhait est de proposer un quartier du Raisin tout à fait nouveau mais intégré aux quartiers existants sur le secteur du Grand Matabiau.

Un grand parc est également prévu au centre de ce quartier du Raisin, qui sera relié aux commodités présentes autour du quartier : il n'y aura par exemple que 2 à 3 min de marche entre les deux places - la place jardinée des Magasins Généraux et la placette aux Magnolias - qui seront proposées ; 7 min avec le Jardin Michelet existant, situé de l'autre côté de l'avenue de Lyon. (*voir slides 7 et 9 de la présentation*).



Figure 2 : Vue aérienne du quartier du Raisin en 2021



Figure 2 : Proposition de végétalisation et de développement de cheminements modes doux sur le quartier du Raisin à l'horizon 2023

Le quartier du Raisin sera bien un quartier d'un autre siècle, qui proposera des espaces plus verts, de qualité. La qualité de ces futurs espaces publics est le sujet central de la séance d'aujourd'hui. L'objectif de la séance est d'imaginer ensemble les espaces que l'on souhaite pour la ville de demain, d'imaginer des rues qui tiennent compte de la présence des arbres, des rues au sein desquelles la présence de voiture est réduite, au sein desquelles les modes de mobilités ont évolué. Aujourd'hui, la voiture apparaît comme trop présente en ville : il faut créer des espaces où il y a d'autres modes de déplacement et où la voiture devient résiduelle.

La création de ce parc au centre du quartier du Raisin participe à un enjeu identifié sur le quartier et, de manière plus globale, en ville, à savoir la lutte contre les îlots de chaleur urbain. Il faut que la ville de demain soit aimable, soit un espace agréable et c'est là-dessus que la maîtrise d'œuvre souhaite travailler avec les participants. Le Plan Guide proposé par l'agence BAU cherche à proposer davantage d'espaces aux sols perméables, qui vont ramener de la terre en ville, donnant une nouvelle qualité aux espaces qui seront fabriqués. Le Plan guide cherche aussi à fabriquer des espaces de qualité, de fraîcheur, des espaces majoritairement accessibles pour les piétons et les vélos, et ce, à seulement 3 minutes de la gare, tout en faisant jouer ces différents espaces entre eux.

Comme la fabrique de la ville se travaille à partir des expériences des habitants, la séance d'aujourd'hui va permettre de recueillir celles des participants, riverains de ces futurs espaces jardinés.

Les conclusions sur lesquelles le public va collectivement aboutir permettront de réfléchir aux manières de pouvoir les reproduire à d'autres endroits, de manière à avancer dans une logique d'une ville de demain qui tient compte du vécu des usagers mais également des dimensions existantes de la ville comme le canal, les boulevards, ou encore les espaces ferroviaires qui permettent d'avancer, de proposer des projets de mobilités.

En effet, une dernière dimension d'influence pour le projet Grand Matabiau et notamment le quartier du Raisin, c'est l'arrivée de la troisième ligne de métro. Il est difficile d'encourager des changements de comportements de mobilités s'il n'existe pas de solutions efficaces de mobilité publique.

La troisième ligne arrive sur le secteur Matabiau, en place Bories sur l'avenue Bonnefoy puis sur le quartier du Raisin. Toute cette zone est à 5 min de Bories et à 5 min de la future station du Raisin.



Figure 3: Schéma du maillage de la 3ème ligne de métro à l'horizon 2028

Ainsi, il est important pour les réflexions de prendre en compte la localisation des deux places que sont la place jardinée des Magasins Généraux et la placette aux Magnolias, au centre de ces trois futures stations de métro. A partir de cette desserte, il est possible d'imaginer que la voiture, jusqu'alors indispensable, ne le soit plus ou moins sur ce quartier.

Présentation détaillée du projet de la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias

par Pieter-Jan Versluys, de l'agence BAU.

Pieter Jan Versluys présente le phasage de réalisation des deux espaces publics jardinés : l'objectif étant de pouvoir livrer ces espaces fin 2023.

Pour mener à bien ces aménagements, la séance de ce soir s'intègre dans la première phase de rencontre des habitants et futurs usagers prévue pour recueillir leurs intérêts, leurs observations sur les premières impressions et propositions d'aménagements de l'agence. Les équipes de la maîtrise d'œuvre travaillant déjà depuis quelques temps sur le projet global du Grand Matabiau, elles ne peuvent cependant pas avancer sans avoir toutes les observations des usagers. C'est ainsi que les équipes de maîtrise d'œuvre recueillent les retours usagers / habitants au cours de l'été 2021 pour finaliser la mise au point du projet à l'hiver 2021 et lancer la réalisation des aménagements en 2022.

Sur le quartier du Raisin, Pieter-Jan Versluys rappelle qu'une des priorités est d'assurer la connexion de l'avenue de Lyon avec le canal du Midi. Pour cela, l'agence propose une nouvelle rue Raynal, jalonnée d'une succession de différents espaces publics :

- La place jardinée des Magasins Généraux
- Le Jardin Sernam
- La placette des Magnolias qui est aujourd'hui très minérale et n'a pas beaucoup d'usages expliquant la proposition de l'agence de la débitumiser.

Précisions à la demande de l'animatrice: *Le chemin du Raisin est un cheminement existant aujourd'hui mais la rue Raynal sera bien une nouvelle rue à venir. Le projet consiste à créer un nouveau maillage pour assurer la connexion entre le canal et l'avenue de Lyon. L'avenue de Lyon et le quartier du Raisin seront d'ailleurs les premiers espaces créés dans cette phase « projet » / « opérationnelle » dans laquelle entre le projet Grand Matabiau, comme rappelé par Mr Lattes en introduction.*

Ce qui est important pour ce projet d'espaces publics c'est bien la déminéralisation des espaces, existants et à venir, afin d'atteindre l'objectif de 10% en espaces verts de pleine terre sur l'ensemble des aménagements du projet Grand Matabiau, quai d'Oc,

C'est pour remplir cet objectif du Plan Guide que l'agence propose un maillage d'espaces verts de pleine terre qui dialoguent entre eux sur le quartier du Raisin. Amener des espaces de pleine terre sur le quartier du Raisin permet de compenser l'avenue de Lyon qui reste assez urbaine avec ses aménagements arborés.

- ➔ L'objectif est bien de proposer 900 m² d'espaces de pleine terre sur la placette aux Magnolias et 2300 m² d'espaces de pleine terre pour la place jardinée des Magasins Généraux.

Sur l'existant : il y a des immeubles qui longent le canal du midi, le chemin du Raisin arrive jusqu'au canal du Midi, et continue ensuite jusqu'au Boulevard Pierre et Marie Curie ; il y a également tout le système ferroviaire et notre proposition dans le Plan Guide est bien de connecter cette nouvelle voie, la rue Raynal, que l'on crée en effet, avec l'avenue de Lyon, pour créer un nouveau maillage.

L'ambition est d'insérer des espaces de convivialité sur cette rue Raynal, en débutant notamment par les espaces existants, à l'instar de la placette aux Magnolias qui sera suivie par le nouvel espace jardiné des Magasins Généraux.

Pieter-Jan Versluys rappelle le temps long des aménagements et présente le phasage du projet :

- Première phase : Connexion du chemin du raisin avec le canal du Midi puis connexion de la rue au Nord avec le chemin du Raisin
- Deuxième phase : continuité de la Rue Raynal vers l'avenue de Lyon avec îlot SERNAM de la SNCF
- Troisième et autres phases : compléter le quartier avec immeubles de tailles similaires.

L'objectif est bien de garantir l'intégration des nouveaux aménagements du quartier Raisin dans le quartier existant et dans les principes du Plan Guide validé en 2019.

Il est donc important que la Rue Raynal et le chemin du Raisin accueillent les cycles, les piétons, les voitures tout en proposant des places de convivialité pour lesquels nous allons travailler ensemble sur l'aménagement.

La place des Magasins Généraux va s'ouvrir sur la rue donc il sera important d'aménager cette place des Magasins Généraux avec une rue moderne, proposant des pistes cyclables arborées.

Présentation du projet paysager pour les places jardinées des Magasins Généraux et aux Magnolias

par Enrico Ferraris de l'Agence Michel Desvigne

Enrico Ferraris présente leur travail au sein de l'agence Michel Desvigne pour inscrire les places jardinées des Magasins Généraux et des Magnolias dans les principes d'orientations du Plan Guide présentés par Joan Busquets et Pieter-Jan Versluys, qui donnent une importance forte à la végétalisation, la lutte contre les îlots de chaleurs et contre l'imperméabilisation des sols.

Les coupes présentées en slide 22 et 23 de la présentation permettent de visualiser la future rue Raynal avec sa partie déchaussée, les trottoirs et la présence du végétal.



L'idée est de jouer avec les 3 éléments que sont les arbres, les arbustes et la pelouse pour essayer d'introduire en ville, cette nouvelle présence du végétal. Ces végétaux favorisent le développement d'une ville plus agréable, en créant des îlots de fraîcheur, de l'ombre. Les espaces de pleine terre proposés pour la place des Magasins Généraux et la placette aux Magnolias participent également à l'infiltration des eaux de pluie dans les sols, à l'exemple d'un projet réalisé par l'agence à Anvers.

Le souhait du réaménagement de ces places est également de réintroduire la présence du végétal dans le quartier du Raisin, suite au constat d'une scission de part et d'autres de la voie ferrée : d'un côté, le centre-ville de Toulouse est urbanisé et structuré par les boulevards, et de l'autre, la présence plus importante de jardins, majoritairement privés, sur le secteur Bonnefoy.

Les plantations vont accompagner la voirie, aménagée de pistes cyclables et de cheminements pour les modes de doux de déplacements.

Au niveau de la placette aux Magnolias, il a été choisi de conserver les arbres existants et de la déminéraliser pour espérer l'arrivée de nouveaux usages sur cet espace plutôt laissé à lui-même. L'enjeu de la séance aujourd'hui est de réfléchir ensemble de quelles façons cette place débitumisée pourrait s'insérer dans le maillage proposé entre le canal du Midi, le grand parc du quartier du Raisin et la connexion vers l'avenue Bonnefoy et la gare Matabiau. L'ambition est de faire de cette place un lieu de proximité végétalisé.

En termes de surface à travailler, on compte environ 1000m² pour la place aux Magnolias et presque trois fois plus pour la place jardinée des Magasins Généraux.

Les arbres proposés pour accompagner la voirie qui jouxtera la place jardinée des Magasins Généraux s'inscrivent dans une typologie dite « vergers », intéressant du point de vue de la floraison et de la couleur tout au long de l'année. Ces arbres « vergers » accompagneront la voirie, tandis que des arbres de plus petite taille, dite « domestique » et de la pelouse seront aménagés sur les deux places.

La séance de soir permet également aux équipes de la maîtrise d'œuvre de recueillir les attentes des habitants et futurs usagers en termes de mobilier, autre élément important qui permet de donner vie à ces espaces. L'objectif de ce soir est bien de réfléchir ensemble à la façon dont on souhaite et peut organiser les éléments pour les rendre agréables et adaptés aux usages.

Ces documents, perspectives et esquisses sont une première base sur laquelle les participants sont invités à s'exprimer pour indiquer ce qu'on pourrait faire au sein de ces espaces, quels programmes développés pour les rendre vivants.



Rappel de la démarche de concertation

par Cécile Maupeu de l'agence Idées Communes, AMO Concertation pour le projet Grand Matabiau, quais d'Oc depuis janvier 2021.

Le groupement retenu pour accompagner la concertation autour du projet Grand Matabiau a établi 5 grands engagements pour garantir la réussite et la qualité de la démarche.

1. **Clarté** : c'est pour répondre à ce premier engagement qu'il a été décidé de rappeler / présenter aux participants les éléments précédents sur le projet global et le projet plus spécifique de places jardinées. Il est essentiel de présenter les contraintes, ce qui a été décidé, ce qui a été acté et ce qui est en débat afin que les usagers soient clairement informés des sujets sur lesquels ils peuvent contribuer et ceux sur lesquels il n'y a plus de marges de manœuvre.
2. **Ouverture** : l'animatrice exprime son enthousiasme en apprenant que certains participant n'ont encore jamais assisté à une démarche de concertation, en particulier sur ce projet. En effet, un des objectifs de la concertation sur le projet Grand Matabiau est de pouvoir aller au-delà du « premier cercle des initiés ». Si des personnes suivent ce projet depuis longtemps et le connaissent très bien, l'avis des personnes qui habitent le quartier sans connaître autant les tenants et aboutissants de ce projet, est aussi légitime, important et utile que les « participants historiques ». Les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre ont à cœur d'ouvrir à un maximum de personnes différentes et de mélanger ces différents niveaux de connaissance.

3. **Accessibilité** – Organiser le débat pour que la discussion puisse avoir lieu et que tout le monde puisse s'exprimer. C'est ce que l'équipe d'animation de la concertation cherche à proposer à travers ses méthodes d'animation, que chacun est libre de critiquer, en relevant les points positifs et négatifs afin qu'elles puissent être améliorées.
4. **Sincérité** – Cela signifie que toutes les propositions issues des échanges au cours des différents ateliers ou démarches seront étudiées sincèrement et attentivement. Toutes les propositions ne seront ou ne pourront pas toutes être intégrées dans les projets, pour plusieurs raisons (techniques, financières, juridiques, difficultés ou impossibilités de les mettre en œuvre au regard du projet étudié, difficilement compatibles...). L'objectif de cet engagement est de veiller à ce que chaque proposition soit étudiée afin de vérifier si elles peuvent être intégrées au projet et si oui, comment ? Enfin, si elles ne peuvent être intégrées, les maîtrises d'ouvrage ou d'œuvre s'engagent à en expliquer les raisons.
5. **Transparence** – En lien avec la sincérité, les équipes s'engagent à revenir vers les habitants et usagers pour expliciter clairement quelles propositions ont été ou non retenues, intégrées, mises à l'étude ou écartées et pourquoi.

Sur cette démarche plus spécifique de concertation sur la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias, 4 temps sont proposés :

1. Présentation du projet et recueil des attentes auprès des salariés de l'ARS (questionnaire en ligne + rencontre in situ)
2. Présentation du projet et recueil des attentes auprès des riverains (travail sur table)
3. Jeu du paysagiste -1^{er} juillet
4. Restitution le 12 Octobre pour savoir quelles propositions ont été mobilisées et en quoi elles ont contribué à alimenter le projet.

Temps contributif

La méthode d'animation

Les riverains présents, étaient répartis par tables en trois groupes de 6 personnes.

A partir des éléments présentés en amont, ils étaient invités à :

- formuler leurs attentes / usages souhaités sur la Place Jardinée des Magasins Généraux et la placette aux Magnolias
- Formuler leurs idées de mobiliers et d'aménagement pour accueillir ces usages
- Préciser, par table, 3 critères de réussite essentiels pour ces espaces

4 thématiques étaient proposées pour la définition des usages et des idées de mobiliers et d'aménagements :

- les usages récréatifs (se retrouver, se rencontrer, jouer, se cultiver...)
- les usages de détente (se poser, se reposer, contempler...)
- Les usages autour de l'environnement et de la valorisation de la nature (adaptation au climat, expérience jardinée, signalétique de découverte de la nature...)
- Les usages et idées autour du confort et de la sécurité (signalétique sur et autour des places, prise en compte du bruit, traversée sécurisée...)

Une cinquième catégorie « autre » était proposée : les propositions issues de cette thématique ont pu être réintégrées dans les thématiques listées ci-dessus.

A la fin du temps de travail par table, tous les participants étaient invités à découvrir les contributions des autres tables pour indiquer, à l'aide de gommettes, les propositions qu'ils soutenaient ou celles avec lesquelles ils étaient en désaccord.



Synthèse du temps contributif

Les participants ont émis 78 contributions, réparties de la manière suivante autour des 4 thématiques proposées (NB : la saisie des contributions est disponible en annexe) :

- **25 propositions d'usages, mobiliers et aménagements récréatifs :**
 - o 8 propositions pour **manger/pique-niquer** (tables, des bancs, des barbecues, des poubelles et des prises électriques pour accueillir des food trucks ou buvettes, kiosques pour bar ou restaurant)
 - o 5 propositions pour **se détendre et se divertir** (bancs, chaises, boîtes à livres, tables de jeux collectifs, panneaux libres d'expressions pour grapheurs, aménagement pour recevoir et organiser des bals de quartier, activités culturelles ou artisanales)
 - o 6 propositions pour **jouer** (terrain de pétanque, des jeux pour enfants, des paniers de baskets, un terrain polyvalent, micro tables pour jouer aux cartes ou aux échecs, tables de jeux collectifs)
 - o 6 propositions pour **faire du sport** (installation de matériel fixes de gymnastique, fitness)

- **16 propositions d'usages, mobiliers et aménagements de nature et pour la préservation de l'environnement ;**
 - o 4 propositions d'**essences** pour agrémenter les espaces (arbres fruitiers et vignes, diverses variétés pour assurer des floraisons aux 4 saisons)
 - o 5 propositions **d'essences ou de mobiliers participant à la biodiversité** sur les espaces (arbres à miel, nichoirs à insectes et nichoirs à oiseaux, récupérateur d'eau pour arroser les plantes présentes)
 - o 2 propositions pour **promener son chien** (caissette et espaces canins)
 - o 1 proposition de **panneaux photovoltaïques** pour alimenter les prises électriques ou futures guinguettes de l'espace.
 - o 1 proposition de **toilettes sèches**
 - o 1 propositions de **purificateur d'air**
 - o 1 proposition de **jardin botanique**
 - o 1 proposition de **tri** (3 bacs d'apports volontaires pour métal, plastique et papier)

- **12 contributions pour des usages, mobiliers et aménagements de confort et sécurité**
 - o 4 propositions de **signalétique pour se déplacer en sécurité** (panneaux priorité piétons, roulez au pas, revêtement de sols différents pour marquer l'entrée du parc, séparation stricte et sécurisée des flux piétons et cycles)
 - o 2 propositions pour **se protéger des ilots de chaleur** (végétaux apportant de l'ombre et des points d'eau)
 - o 2 propositions pour **s'abriter** (panneaux contre le vent, arbres pour se protéger du soleil et du trafic)
 - o 1 proposition d'**affichages pédagogiques**
 - o 1 proposition de **caméras de surveillance**
 - o 1 proposition d'**éclairage en zone basse**, anti vandalisme

- 1 proposition de **séparation stricte et sécurisées**, par des rangées d'arbustes dans l'idéal, des flux piétons et cyclistes

- **11 propositions d'usages, mobiliers et aménagements de détente**
 - 3 propositions pour **se détendre** (chaises longues ou mini transat, sièges individuels pour ne pas pouvoir dormir dessus, fontaines...)
 - 2 propositions pour **s'abreuver** (points d'eau)
 - 1 propositions de **poubelles accessibles aux PMR**
 - 1 proposition d'**espace de lecture**
 - 1 propositions de **mobilier festif** qui rappelle le nom de la rue (mobiliers en tonneaux ou demi-tonneaux pour faire écho au chemin du Raisin)
 - 1 proposition pour **jouer** en s'inspirant du jardin Niel, quartier St Agne à Toulouse
 - 1 proposition d'équipements pour **manger** (buvettes avec tables et chaises)
 - 1 proposition d'attribuer **à chaque espace, une fonction.**



Les 3 tables de travail ont ensuite énoncé, par table, les trois **critères de réussite** de ces futurs espaces :

- Appropriation de l'espace par les usagers, notamment si les usagers sont impliqués en amont pour définir les espaces et proposer leurs aménagements
- Espaces aménagés pour le sport
- Espaces aménagés pour lire
- Espaces aménagés pour jouer
- Espaces aménagés pour pic-niquer
- Les espaces respectent les enjeux environnementaux de notre époque
- Les aménagements permettent de créer du lien social
- Mobiliers de qualité
- Végétaux de qualité, qui perdurent.

Enfin, après ce travail collectif sur les propositions d'usages, mobiliers, aménagements et l'identification de trois critères de réussite, les participants étaient invités à **voter individuellement sur les propositions qu'ils soutenaient (gommettes vertes) ou n'approuvaient pas (gommettes rouges)**

Par ordre de priorité :

- **Ont reçu 3 gommettes vertes :**
 - Les parking vélos,
 - Les buvettes (avec tables, chaises, banc),
 - La plantation de vignes pour organiser une fête des vendanges et l'aménagement de mobiliers en tonneaux ou demi-tonneaux pour faire écho au nom du « chemin du Raisin"

- **Ont reçu 2 gommettes vertes :**
 - Les boîtes à livres,
 - Les tables de jeux collectifs,
 - Les toilettes sèches,
 - Les équipements permettant la lecture
 - La dissociation entre les espaces sportifs, de pique-nique et culturels

- **Ont reçu 1 gomme verte :**
 - Le terrain polyvalent,
 - Les jeux pour enfants originaux et simples (tronc d'arbres ou rochers pour que les enfants jouent),
 - Les bornes électriques pour food trucks,
 - Les marchés,
 - Les panneaux libres pour les grapheurs,
 - Les installations fixes de gymnastique / fitness,
 - Le purificateur d'air à réacteur (ex. installation sur les allées Jean Jaures à Toulouse),
 - Le récupérateur d'eau pour arroser les plantes sur places,
 - Les points d'apports volontaire spécifiques - 3 bacs spécifiques pour les métaux, le papier et le plastique avec cellules de reconnaissances,
 - Les nichoirs à oiseaux,
 - Les nichoirs à insectes,
 - Les points d'eau,
 - Les chaises longues ou Mini transat,
 - Le jardin botanique,
 - Les aménagements pour pouvoir organiser des bals de quartiers, recevoir des activités culturelles et artisanales
 - L'inspiration de l'aménagement du jardin Niel.

- **Ont reçu 1 gomme rouge :**
 - Le terrain de pétanque,
 - Les paniers de baskets,

- Les bornes électriques pour food trucks,
 - Les marchés,
 - Les protections des places vis-à-vis du vent
 - La présence de points d'eau / jets d'eau
- Ont reçu **2 gommettes rouges** :
 - Les caméras de surveillance
 - Les sièges séparés pour éviter qu'on ne dorme dessus

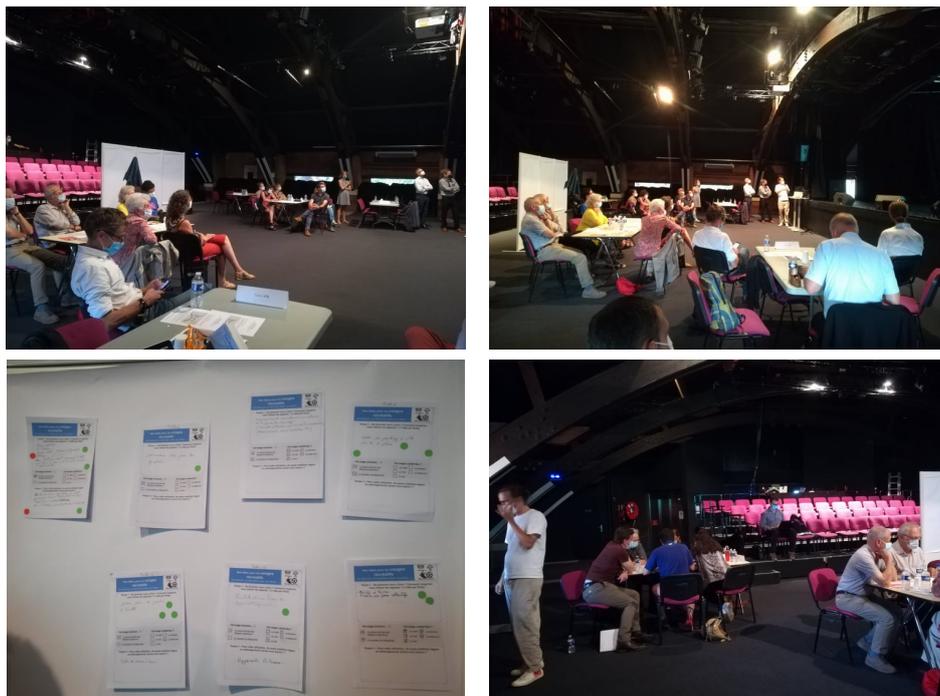


Figure 4 : Temps contributif, affichages et votes des contributions

Réactions et conclusion

Réaction de Souhayla Marty

Maire du quartier 4.1 Lapujade, Bonnefoy, Périole, Marengo

Souhayla Marty remercie l'ensemble des participants pour leur présence, leur participation et leur disponibilité pour l'exercice, qui est une contribution de taille lorsqu'on redéfinit un territoire à l'échelle d'un site tel que le quartier du Raisin, qui va constituer en un vrai renouvellement urbain.

L'ensemble des éléments proposés ne lui sont pas du tout étrangers : ce sont des éléments qui avaient été déjà plus ou moins réfléchis au cours des premières réflexions sur la façon dont le site du Raisin pouvait être réaménagé pour y développer des usages nouveaux. Tout ce qui a été décrit ou identifié en séance s'inscrit dans cette dynamique.

Maintenant, Mme Marty charge les professionnels de faire une synthèse plus étoffée et d'alimenter ces réflexions au travers de dispositifs concrets qui pourraient répondre aux attentes et faire de ce lieu, un nouveau lieu, un lieu réussi, un lieu d'inclusion qui participe à la fois à la végétalisation, à la réappropriation de l'espace, à la redynamisation du quartier dans le bon sens...

Mme Marty conclut en rappelant l'importance de ne pas manquer ce « virage » pour permettre à ce quartier du Raisin d'évoluer dans un sens positif pour tout le monde, mais également d'évoluer en cohérence avec ses quartiers limitrophes : les espaces jardinés étant à l'intersection de trois quartiers, ils pourront participer à créer du lien.

Réaction de Clément Riquet

Conseiller municipal délégué aux jardins et espaces verts, à la biodiversité et aux jardins partagés

Clément Riquet remercie l'ensemble des personnes présentes et pense que le mécanisme de ce soir a bien fonctionné.

Il a ressenti un cadre de travail agréable et que cette séance a été productive. Il rappelle enfin son enthousiasme de voir de nouveaux espaces verts arriver sur le quartier.

Réaction de Joan Busquets

Urbaniste et architecte au sein de l'agence BAU.

Les besoins énoncés ce soir viennent s'ajouter aux premiers recueils de besoins identifiés à l'occasion de l'élaboration du Plan Guide de 2019.

La séance du jour nous permet de comprendre les réactions des participants, qui parlent de choses concrètes, d'arbres et d'éléments qui participent à améliorer les climats de rue, les connexions entre les différents quartiers...

Joan Busquets se dit heureux de voir ces propositions clés que lui et son équipe, ainsi que celle de Michel Desvigne vont étudier pour pouvoir proposer une réponse pour le prochain rendez-vous.

Réaction d'Erik Loot

Garant de la démarche de concertation

Erik Loot participe depuis le début de la seconde phase de la concertation lancée en 2018 avec Mr Lattes.

Ce soir, Erik Loot se dit très impressionné de l'esprit studieux des tables, qui ont fourni un travail très sérieux. Le rôle de garant impose à Erik Loot de se tenir aux critères qui ont été avancés plus tôt, à savoir la

clarté, la transparence, l'ouverture, l'accessibilité et la sincérité. Selon lui, ces 5 critères étaient présents ce soir.

- En termes de clarté, la qualité des présentations et des maquettes ont, selon lui, permis à tous de comprendre le projet global et plus spécifiquement le projet des places jardinées ;
- En termes de sincérité et de transparence, il pense également que la collectivité a su montrer ce qui était prévu et distinguer les marges de manœuvres ; il relève également la sincérité des propos tenu par les intervenants au cours de la soirée.
- En termes d'ouverture, Erik Loot pense que chacun était en capacité de s'exprimer, que ce soit au cours des discussions pendant le travail sur tables - ou à minima sur les fiches contributives, les pastilles vertes et rouges montrent clairement les attentes des participants autour de l'environnement et de projets citoyens, ce qui, d'un point de vue personnel pour Erik Loot, s'annonce rassurant pour l'avenir.
- Enfin, en termes d'accessibilité, bien que la séance était ouverte, elle gagnerait cependant à accueillir un nombre plus important de participants, mais la faible quantité de participants n'enlève en rien la qualité du travail fourni et des propositions recueillies.

Tout en remerciant l'ensemble des personnes présentes, Erik Loot conclut en précisant que cette première soirée de la nouvelle démarche de concertation est une réussite et de bon augure pour la suite.

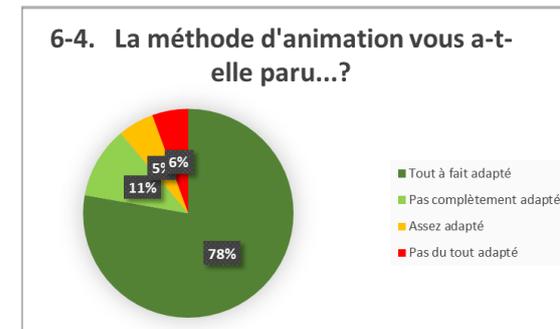
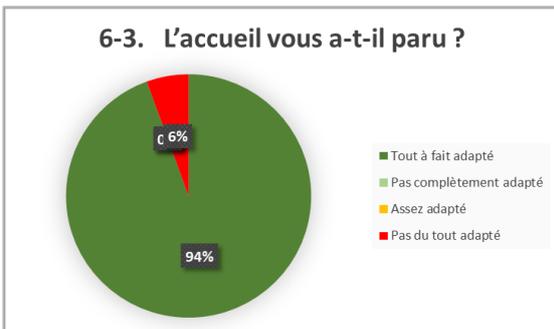
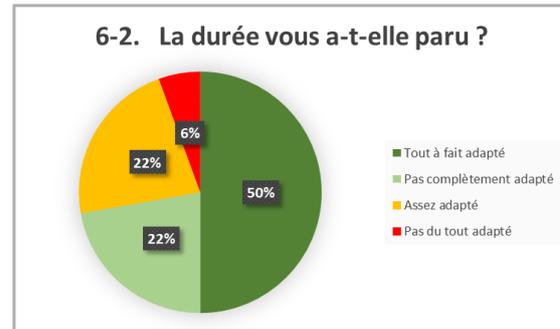
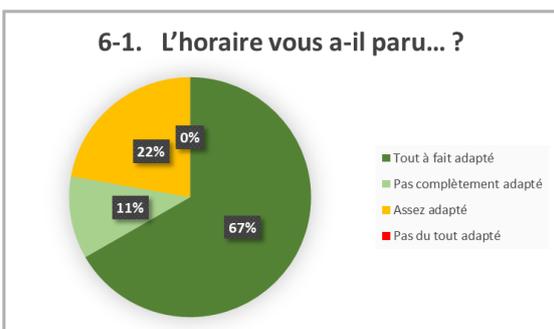
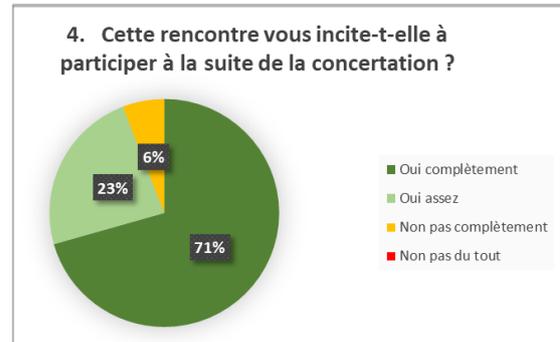
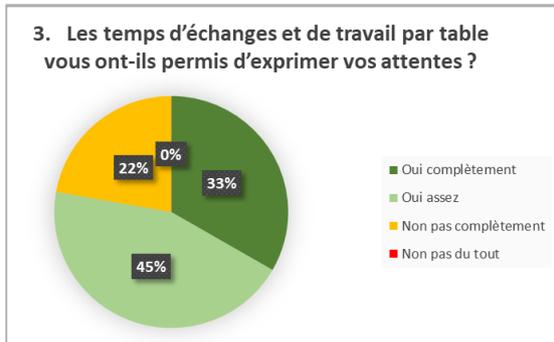
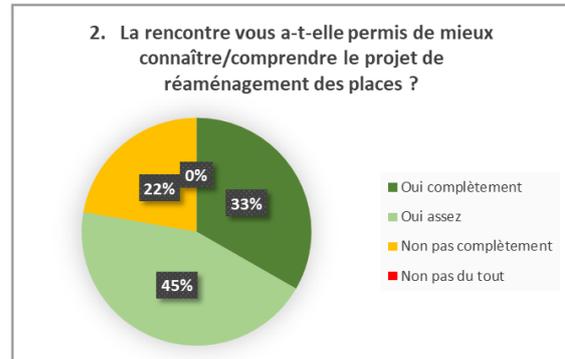
Rappel des prochains RDV

L'ensemble des contributions recueillies lors de l'atelier de concertation et à travers le questionnaire administré auprès des salariés vont faire l'objet d'une analyse qui constituera la matière de départ du **prochain atelier de concertation fixé au 1^{er} juillet 2021, de 18 à 21h en salle Garonne** (Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse).

Annexes

Synthèse des questionnaires de satisfaction des participants, distribués et remplis en fin de séance

A noter qu'en raison d'une personne ayant dû quitter la séance au début du temps contributif, 18 questionnaires sur 19 participants ont été recueillis.



Saisie des contributions par tables

Propositions USAGES RECREATIFS	Propositions : déclinaisons en aménagement / mobilier	Gomettes vertes	Gomettes rouges
Bal de quartier	Aménagements pour pouvoir organiser des bals de quartiers	1	
Culture et artisanat	Aménagements pour pouvoir recevoir des activités culturelles et artisanales	1	
Faire du sport	Paniers de baskets		1
Faire du sport	Installations fixes de gymnastique / fitness	1	
Faire du sport	Equipements sportifs pour tout âge		
Faire du sport	Appareils de renforcement musculaire		
Faire du sport	Paniers pour jouer au basket		
Faire du sport	Table de ping pong		
Jouer	Terrain polyvalent	1	
Jouer	Pétanque		1
Jouer	Jeux pour enfants originaux et simples (tronc d'arbres ou rochers pour que les enfants jouent)	1	
Jouer	Tables de jeux collectifs	2	
Jouer	Micro tables pour jouer aux cartes ou aux échecs		
Jouer	Jeux pour enfants		
Manger	Equipements pour pouvoir manger Ex d'Auvers vu lors de la présentation		
Manger	Buvette (avec tables, chaises, banc)	3	
Manger	Kiosque de bar et / ou restauration		
Pique-niquer	Tables et bancs		
Pique-niquer	Barbecue		
Pique-niquer	Poubelles		

Propositions USAGES RECREATIFS	Propositions : déclinaisons en aménagement / mobilier	Gomettes vertes	Gomettes rouges
Pique-niquer	Borne électrique pour food trucks, marchés, etc	1	1
Pique-niquer entre collègues ou en famille	Bancs, tables		
Se détendre	Panneaux libres pour les grappeurs	1	
Se détendre	Boîtes à livres	2	
Se divertir	Kiosque pour recevoir une guinguette	2	1

Propositions USAGES de NATURE et PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	Propositions : déclinaisons en aménagement / mobilier	Gomettes vertes	Gomettes rouges
Végétalisation	Récupérateur d'eau pour arroser les plantes sur places	1	
Pique-niquer	Arbres fruitiers (cerisiers, framboisiers, pommiers)		
Préserver la biodiversité	Réduire les espaces entre sols herbeux et bitumisé	1	
Préserver la biodiversité	Arbre à miel pour les abeilles		
Préserver la biodiversité	Nichoirs à oiseaux	1	
Préserver la biodiversité	Nichoirs à insectes	1	
Préserver la biodiversité	Nichoirs et refuges pour oiseaux et insectes		
Promener son chien	Espace dédiés aux chiens		
Promener son chien	Canisette / espaces canins	1	
Recycler	Points d'apports volontaire spécifiques - 3 bacs spécifiques pour les métaux, le papier et le plastique avec cellules de reconnaissances (références en Hollande)	1	1
S'éclairer	Panneaux photovoltaïques pour les guinguettes		
Se détendre	Jardins botaniques	1	
Végétalisation	Planter des variétés de fleurs pour chaque saison		
Végétalisation	Bosquets pour s'asseoir		
	Purificateur d'air à réacteur (ex. installation sur les allées Jean Jaures à Toulouse)	1	
	Toilettes sèches	2	

Propositions USAGES de CONFORT et SECURITE	Propositions : déclinaisons en aménagement / mobilier	Gomettes vertes	Gomettes rouges
Apprendre	Pancartes pédagogiques		
Ilot de fraîcheur	De l'ombre et de l'eau pour l'été		
Ilot de fraîcheur	Végétaux apportant ombres et fraîcheur		
S'abriter	Protéger les places vis-à-vis du vent		1
S'abriter	Positionner les arbres entre la piste cyclable et l'espace dédié aux piétons plutôt que le long des voiries, projetant l'ombre sur les voitures		
S'éclairer	De la lumière naturelle et artificielle pour l'hiver	2	
S'éclairer	Eclairage en zone basse et antivandalisme, notamment sous les arbres	1	
Se déplacer	<p>Pour la Rue Raynal, mettre la piste cyclable à l'endroit du stationnement, mettre une séparation basse de type naturels entre voiture et vélo, repousser la rangée d'arbres et de végétation basse entre les voies vélo et voies piétons pour assurer une protection des piétons par rapport aux comportements de certains cyclistes et surtout mettre l'ombre des arbres au bon endroit à savoir de façon à protéger les piétons du soleil et non les voitures du soleil.</p> <p>Et non pas seulement d'inverser piétons et cyclistes, ce qui n'a pas de sens, vu le profil de la rue proposé.</p>	1	
Se déplacer	Signalétique - Plateau priorité piétons	1	
Se déplacer	Signalétique - "Roulez au pas"	1	
Se déplacer	Revetement de sols différents pour marquer l'entrée dans le jardin	1	
	Caméras de surveillance	1	3

Propositions USAGES de DETENTE	Propositions : déclinaisons en aménagement / mobilier	Gomettes vertes	Gomettes rouges
Faire la fête	Mobilier en tonneaux ou demi-tonneaux pour faire écho au nom du chemin du raisin"	3	
Jouer	S'inspirer de l'aménagement du jardin Niel (réalisé par Michelle Orliac et Michel Batle sur le quartier St Agne Toulouse)	1	
Lecture	Equipements permettant la lecture	2	
Manger	Buvette (avec tables, chaises, banc)	3	
Propreté	Poubelles accessibles aux PMR	1	
S'abreuver	Points d'eau courante	2	
S'abreuver	Points d'eau / jets d'eau (ex.zone Toulouse Métropole)	1	1
Se déplacer	Dissocier les espaces sportifs, picnic et culturels , attribuer à chaque place une fonction	2	
Se détendre	Pas de bancs mais des sièges séparés pour éviter qu'on ne dorment dessus		1
Se détendre	Chaises longues ou Mini transat	1	
Se détendre	Fontaines (pour le calme, le bruit des jets d'eau et abreuver les oiseaux)		